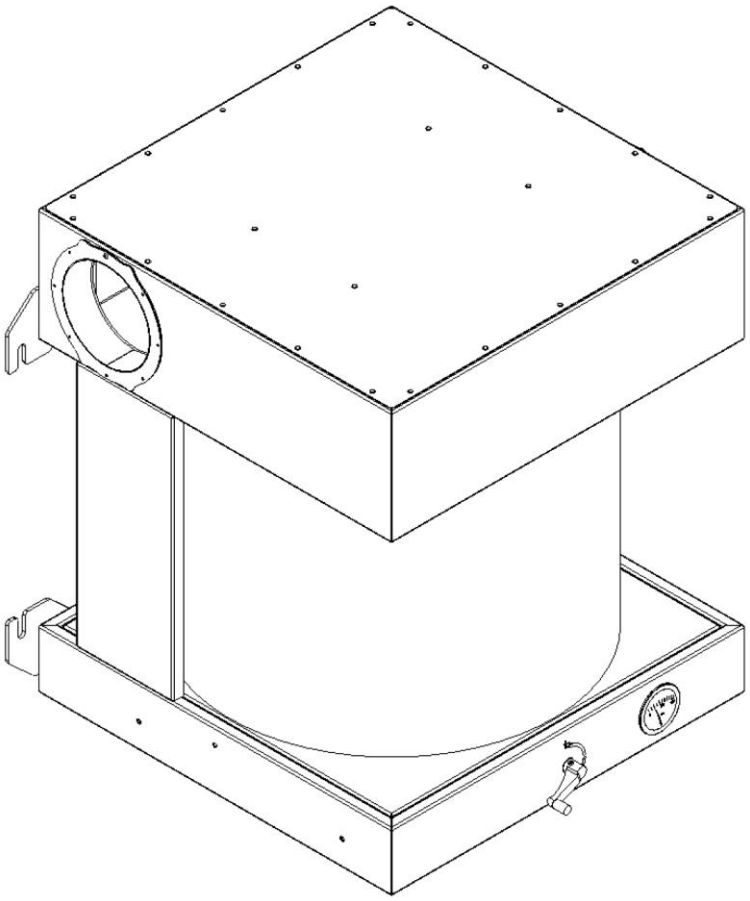


WallMaster

FR – Notice d´utilisation

Typenschild einkleben

FR – Notice d´utilisation.....- 4 -

1 Généralités - 6 -
1.1 Introduction - 6 -
1.2 Remarques sur les droits de protection et de propriété intellectuelle - 6 -
1.3 Remarques pour l'exploitant - 7 -
2 Sécurité - 8 -
2.1 Généralités - 8 -
2.2 Remarques à propos des pictogrammes et symboles - 8 -
2.3 Marquages / panneaux à installer par l'exploitant - 9 -
2.4 Prescriptions de sécurité pour le personnel de service - 9 -
2.5 Consignes de sécurité pour l'entretien et le dépannage - 11 -
2.6 Remarques attirant l'attention sur des dangers particuliers - 11 -
3 Données produit - 13 -
3.1 Description du fonctionnement - 13 -
3.2 Utilisation conforme - 15 -
3.3 Exigences générales selon la norme DIN EN ISO 21904 - 17 -
3.4 Utilisation inadaptée raisonnablement prévisible - 17 -
3.5 Marquages et panneaux sur le produit - 18 -
3.6 Risque résiduel - 18 -
4 Transport et stockage - 20 -
4.1 Transport - 20 -
4.2 Stockage - 20 -
5 Montage - 21 -
5.1 Déballage et montage du produit - 22 -
5.2 Montage – mode échappement d'air - 25 -
6 Utilisation - 29 -
6.1 Qualification du personnel de service - 29 -
6.2 Éléments de commande - 29 -
6.3 Mise en service - 30 -
7 Réparation - 31 -
7.1 Entretien - 31 -
7.2 Maintenance - 33 -
7.2.1 Remplacement du filtre – Consignes de sécurité - 33 -

7.2.2 Remplacement du filtre - 34 -
7.3 Calendrier de maintenance - 39 -
7.3.1 Certificat de maintenance (modèle à photocopier) - 40 -
7.4 Dépannage - 41 -
7.5 Mesures d'urgence - 41 -
8 Mise au rebut - 43 -
8.1 Plastiques - 43 -
8.2 Métaux - 43 -
8.3 Éléments filtrants - 43 -
9 Pièce jointe - 44 -
9.1 Déclaration d'incorporation CE - 44 -
9.2 UKCA Declaration of Installation - 45 -
9.3 Caractéristiques techniques - 46 -
9.4 Fiches dimensionnelles - 47 -
9.5 pièces de rechange et accessoires - 48 -

1 Généralités

1.1 Introduction

Le présent mode d'emploi est une aide considérable afin d'assurer le maniement correct et sans danger du produit.

Il comprend des consignes importantes afin d'exploiter le produit de manière sûre, conforme et économique. Le respecter aide à éviter toute mise en danger, à réduire les frais de réparations et les temps d'arrêt et à optimiser la fiabilité et la durée de vie du produit. Le présent mode d'emploi doit constamment être disponible et doit être lu et appliqué par toutes les personnes qui se voient confier des travaux sur ou avec le produit.

Cela inclut entre autres :

- l'utilisation et le dépannage pendant le fonctionnement,
- le maintien en bon état (entretien, maintenance),
- le transport,
- le montage,
- la mise au rebut.

Sous réserve de modifications techniques et d'erreurs.

1.2 Remarques sur les droits de protection et de propriété intellectuelle

Le présent mode d'emploi doit être traité de manière confidentielle. Il doit uniquement être accessible aux personnes autorisées. Il ne doit pas être remis à des tiers sans l'autorisation écrite de KEMPER GmbH, ci-après dénommé fabricant.

L'ensemble de la documentation est protégé par la loi relative aux droits d'auteur. Il est strictement interdit de transmettre et de reproduire les documents, même partiellement, ainsi que d'évaluer et de communiquer leur contenu. Sous réserve d'autorisation écrite préalable.

Toute enfreinte est passible de poursuites pénales et d'une astreinte au versement de dommages et intérêts. Le fabricant se réserve tous les droits de recours aux droits de propriété industrielle.

1.3 Remarques pour l’exploitant

Le présent mode d’emploi fait partie intégrante du produit. L’exploitant doit s’assurer que le personnel opérateur en prend connaissance.

En raison des directives nationales concernant la prévention des accidents et la protection environnementale et afin de respecter les instructions opératoires, le présent mode d’emploi doit être complété par l’exploitant, les informations relatives à l’obligation de surveillance et de rapport relatives aux particularités fonctionnelles y compris, par exemple concernant l’organisation du travail, les procédures et le personnel mandaté. Outre le mode d’emploi et les réglementations légales de prévention des accidents en vigueur dans le pays d’utilisation et sur le site d’utilisation, il convient également de prendre en compte les règles techniques reconnues relatives au travail sécurisé et conforme.

Sans autorisation préalable du fabricant, l’exploitant n’a pas le droit d’effectuer de modifications, de transformations ou d’installer des éléments complémentaires pouvant entraver la sécurité ! Les pièces de rechange destinées à être utilisées doivent correspondre aux exigences techniques du fabricant. En cas d’utilisation de pièces d’origine, la conformité est toujours garantie.

Il ne peut être mandaté qu’un personnel formé ou instruit au fonctionnement, à la maintenance et au transport du produit. Définir clairement les compétences du personnel en charge de la manipulation, de la maintenance et du transport.

2 Sécurité

2.1 Généralités

Ce produit a été élaboré et conçu selon l'état actuel de la technique et des règles de sécurité technique reconnues. Le fonctionnement du produit peut engendrer des dangers techniques pour l'opérateur ou des dommages sur le produit et d'autres biens matériels, si le produit :

- est utilisé par du personnel non formé ou non instruit,
- est utilisé de manière non conforme et / ou
- est entretenue de manière non conforme.

2.2 Remarques à propos des pictogrammes et symboles

⚠ DANGER

Combiné au mot signalétique « Danger », ce symbole indique un danger imminent. Tout non-respect des consignes de sécurité entraîne une issue fatale ou de graves blessures.

⚠ AVERTISSEMENT

Combiné au mot signalétique « Avertissement », ce symbole indique une situation éventuellement dangereuse. Tout non-respect des consignes de sécurité peut entraîner une issue fatale ou de graves blessures.

⚠ ATTENTION

Combiné au mot signalétique « Attention », ce symbole indique une situation éventuellement dangereuse. Tout non-respect des consignes de sécurité peut entraîner de légères blessures ou des blessures bénignes.
Peut également être utilisé pour avertir de dommages matériels.

REMARQUE

Les remarques générales constituent des informations complémentaires simples n'avertissant pas face aux dommages corporels ou matériels.

1. Les énumérations d'étapes sont indiquées par des chiffres suivis d'un point, le respect de l'ordre indiqué est primordial.
- Les énumérations de pièces sont indiquées par des signes dans une légende ou pour des instructions pour lesquelles suivre l'ordre est

secondaire.

2.3 Marquages / panneaux à installer par l'exploitant

Le cas échéant, il incombe à l'exploitant d'apposer des marquages et panneaux supplémentaires sur le produit et dans son environnement.

Ces marquages et panneaux peuvent par ex. se référer à la directive de port obligatoire de l'équipement de protection individuelle.

2.4 Prescriptions de sécurité pour le personnel de service

Avant toute utilisation, l'opérateur du produit doit être instruit par le biais d'informations, de consignes et de formations au maniement du produit et des matériaux et auxiliaires utilisés.

Le produit ne doit être utilisé que dans un état technique irréprochable et de manière conforme, consciente des directives de sécurité et des dangers et en respectant le présent mode d'emploi ! Tous les dysfonctionnements, et en particulier ceux qui pourraient influer sur la sécurité doivent être immédiatement réparés !

Toute personne mandatée pour la mise en service, l'opération ou la réparation, doit avoir lu et compris ce mode d'emploi. Cela s'applique particulièrement aux personnes n'opérant le produit que de manière occasionnelle.

Le présent mode d'emploi doit impérativement se trouver constamment à proximité du produit.

Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages et les accidents causés par le non-respect du mode d'emploi.

Il convient de respecter les consignes de prévention des accidents en vigueur ainsi que les autres réglementations reconnues concernant les techniques de sécurité et la médecine du travail.

Clairement définir les compétences pour les différentes activités dans le cadre de la maintenance et de la réparation et les respecter. C'est le seul moyen d'éviter les manipulations incorrectes, notamment en cas de danger.

L'exploitant doit obliger le personnel opérateur et de maintenance à porter les équipements de protection individuelle. Il s'agit plus particulièrement des chaussures de sécurité, des lunettes de protection et des gants.

Ne pas porter de cheveux longs non attachés, des vêtements amples ou des bijoux ! Il y a toujours un risque de rester accroché quelque part ou d'être entraîné ou happé par des pièces mobiles !

Si le produit présente des modifications entravant la sécurité, immédiatement interrompre l'opération, sécuriser la zone et avertir l'incident au service / à la personne compétente !

Seul le personnel fiable et formé est autorisé à travailler avec et sur le produit. Respecter l'âge minimum légal !

Le personnel à former, à instruire ou se trouvant dans le cadre d'une formation générale ne peut œuvrer sur le produit qu'en étant constamment surveillé par une personne expérimentée !

2.5 Consignes de sécurité pour l'entretien et le dépannage

Les portes de service et de maintenance doivent librement être accessibles en permanence.

Uniquement réaliser les travaux d'équipement, de maintenance et de réparation ainsi que les dépannages après la mise hors circuit du produit.

Toujours resserrer les vis desserrées lors des travaux de maintenance et de réparation ! Dans la mesure où cela est prescrit, serrer à fond les vis prévues à cet effet à l'aide d'une clé dynamométrique.

Avant le début des travaux de maintenance, de réparation ou d'entretien, protéger en particulier les raccords à vis et boulonnages contre les impuretés et produits d'entretien.

Respecter les intervalles réglementaires ou ceux stipulés dans le mode d'emploi pour les contrôles ou inspections récurrents.

Avant de procéder au démontage, marquer les pièces selon leur appartenance.

2.6 Remarques attirant l'attention sur des dangers particuliers

⚠ DANGER

Charges suspendues

En cas de chute ou de renversement, les charges peuvent provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Ne jamais se tenir au-dessous de charges suspendues.
- Toujours rester en dehors de la zone de danger.
- Tenir compte du poids total, des points d'ancrage et du centre de gravité de la charge.
- Observer les remarques pour le transport et les symboles sur la marchandise transportée.

⚠ AVERTISSEMENT

Danger pour la santé émanant des particules de fumées de soudage !

Ne pas inhaler la poussière de soudage/les fumées de soudage ! D'importants dommages de santé pour les organes et les voies respiratoires sont possibles !

Les fumées de soudage contiennent des substances pouvant provoquer des cancers !

Le contact de la peau avec des fumées de découpe et de soudage, etc. peut provoquer des irritations cutanées chez les personnes sensibles !

Seul un personnel spécialisé formé et habilité est autorisé à effectuer les travaux de réparation et de maintenance et ceci, en respectant les consignes de sécurité et les directives de prévention des accidents en vigueur !

Pour éviter tout contact et toute inhalation des particules de poussière, porter une combinaison jetable, des lunettes de protection, des gants et un masque filtrant de protection respiratoire approprié de la classe FFP2 selon la norme EN 149.

Pendant les travaux de réparation et de maintenance, éviter tout dégagement de particules de poussière nocives afin de garantir qu'aucune personne extérieure à la tâche ne soit blessée.

3 Données produit

3.1 Description du fonctionnement

Le produit est un appareil compact à filtre mécanique (montage mural) à l'aide duquel les fumées de soudage générées lors du soudage sont séparées à un taux de séparation supérieur à 99 %.

Le produit a spécialement été conçu en vue de l'équipement ou de la modernisation avec un système de filtration de produits équipés d'un ventilateur.

L'air vicié est insufflé dans le produit par le biais de la tubulure d'admission au-dessus du produit. Il traverse alors le milieu filtrant et l'air purifié est expulsé au-dessous du produit dans l'espace de travail. En option, l'air d'échappement peut également être expulsé en plein air par le biais d'un raccord de tuyau.

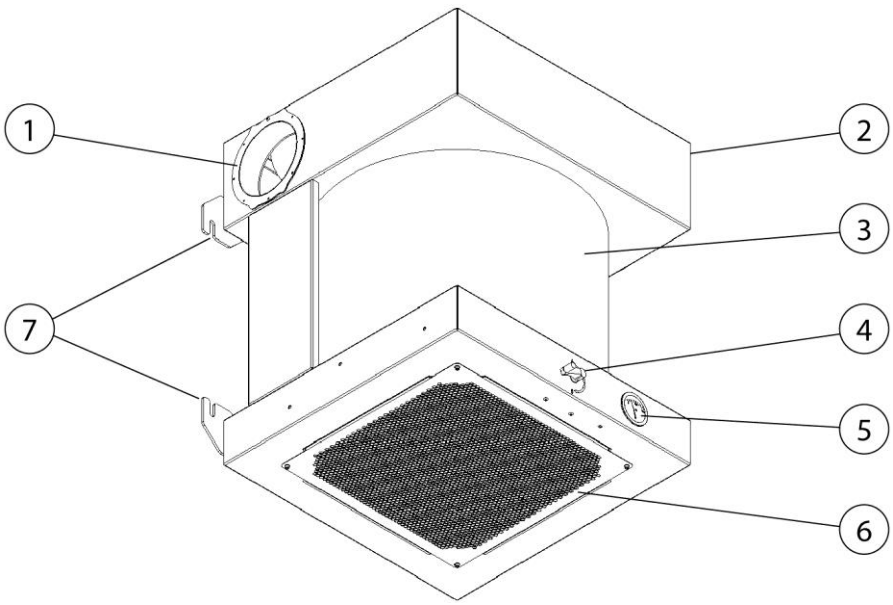


Fig. 1 : positions sur le produit – mode recyclage d'air

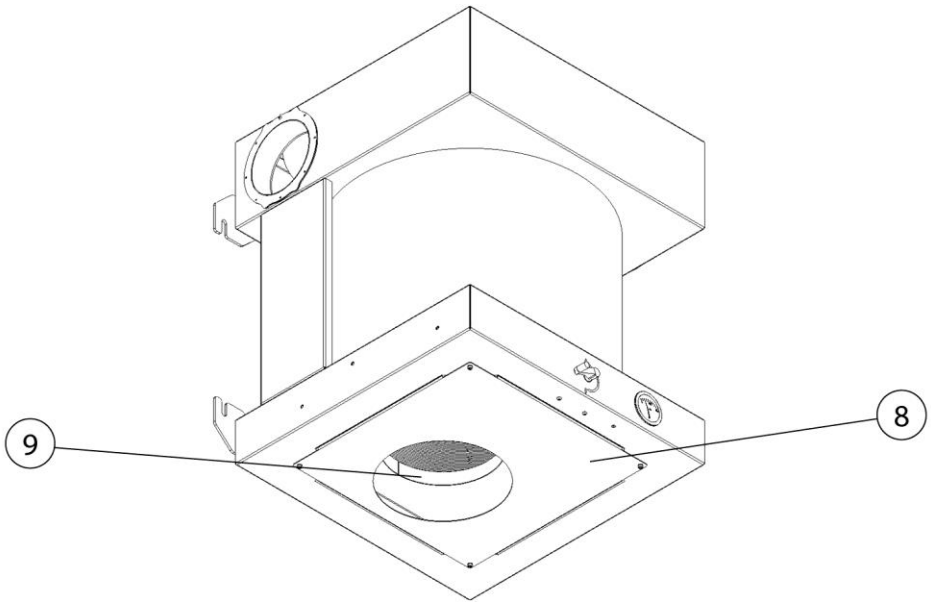


Fig. 2 : positions sur le produit – mode échappement d'air

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Tubulure de raccordement d'admission 1	6	Grille d'évacuation de l'air purifié
2	Tubulure de raccordement d'admission 2	7	Fixation murale
3	Élément filtrant	8	Tôle de recouvrement pour mode échappement d'air optionnel
4	Dispositif de levage pour le remplacement du filtre	9	Tubulure de raccordement du tuyau pour mode échappement d'air optionnel
5	Indicateur de pression différentielle		

Tabl. 1 : positions sur le produit

Exemple d’utilisation :

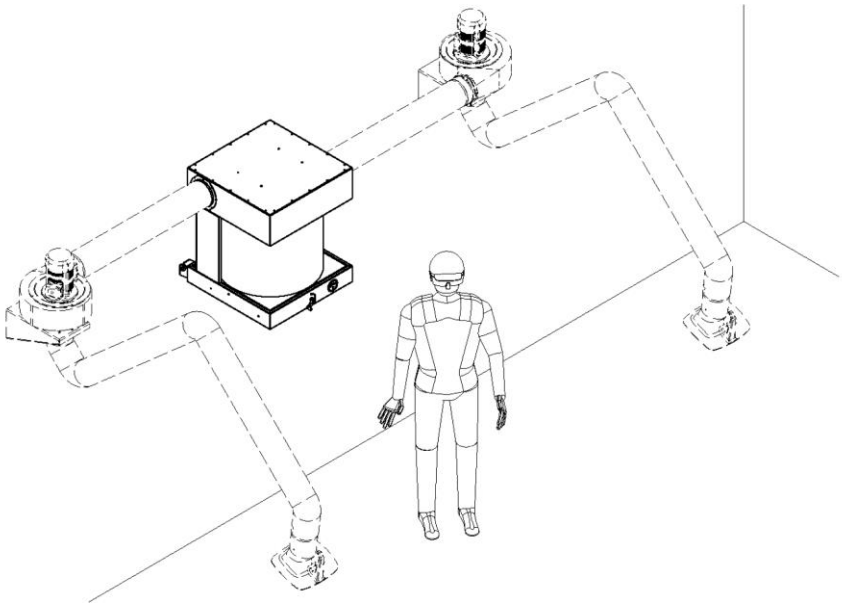


Fig. 3 : exemple d’utilisation

Remarque : les pièces rapportées ne sont pas comprises dans l’étendue de la livraison du produit.

3.2 Utilisation conforme

Le produit est conçu en vue de l’aspiration et de la filtration à la source des fumées de soudage dégagées pendant le soudage de matériaux métalliques. De manière générale, le produit peut être employé pour tous les modes opératoires au cours desquels des fumées de soudage sont produites. Il incombe cependant de veiller à éviter toute aspiration d’étincelles incandescentes dans le produit.

Les caractéristiques techniques contiennent les dimensions et d’autres informations spécifiques au produit, qui doivent être respectées.

REMARQUE



Seuls les produits portant l'autocollant W3 ont été testés et certifiés en conséquence. Voir également le chapitre Données techniques : classe de fumée de soudage et norme de contrôle.

REMARQUE

Pendant le soudage d'aciers alliés ou fortement alliés avec des métaux d'apport contenant plus de 5 % de chrome / nickel, des substances CMR (cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques) cancérigènes sont dégagées. Conformément à la réglementation officielle, seuls les produits testés et homologués à cette fin peuvent être employés en Allemagne pour aspirer ces particules de fumée dangereuses pour la santé au moyen de la méthode de recyclage d'air.

Seuls les produits qui répondent aux exigences de la classe de séparation des fumées de soudage Certifié W3/IFA peuvent être employés pour les procédés de soudage susmentionnés avec la méthode de recyclage d'air !

Pendant l'aspiration de fumées de soudage contenant des composant cancérigènes, comme par exemple des chromates, des oxydes de nickel, etc., les exigences des TRGS 560 (règles techniques pour substances dangereuses) et TRGS 528 (travaux techniques de soudage) doivent être respectées.

REMARQUE

Observer et impérativement respecter les informations dans le chapitre « Caractéristiques techniques ».

L'utilisation conforme implique également le respect des remarques à propos de :

- la sécurité,
- l'utilisation et de la commande,
- l'entretien et de la maintenance,

décrites dans le présent mode d'emploi.

Toute autre utilisation ou toute utilisation dépassant ce cadre est réputée non conforme. L'exploitant assume l'intégralité de la responsabilité pour les dommages en résultant. Cela s'applique également aux modifications arbitraires du produit.

3.3 Exigences générales selon la norme DIN EN ISO 21904

REMARQUE

Raccordement de systèmes de tuyauterie, de bras d'aspiration et de tuyaux.

Les systèmes de tuyauterie, les bras d'aspiration et les tuyaux raccordés au produit peuvent provoquer une chute de pression et doivent être pris en compte par le concepteur ou l'utilisateur de l'installation.

Les composants raccordés doivent être adaptés au produit et garantit le débit volumétrique minimal requis (puissance d'aspiration).

Un dimensionnement recommandé de la canalisation peut être demandé au fabricant.

Contrôler régulièrement la position correcte, l'étanchéité et l'absence de colmatages sur les composants raccordés.

La puissance d'aspiration requise est à contrôler au niveau de l'élément de détection.

REMARQUE

Réinjection de l'air dans l'atmosphère du poste de travail

Dans certains pays, il est déconseillé, voire même interdit de réinjecter l'air dans l'atmosphère du poste de travail. Il peut s'avérer nécessaire d'évacuer l'air vers l'extérieur par le biais d'une canalisation.

3.4 Utilisation inadaptée raisonnablement prévisible

En respectant les clauses d'utilisation conforme, il est impossible de prévoir une mauvaise utilisation de ce produit pouvant entraîner des situations dangereuses incluant des blessures corporelles.

Une exploitation du produit dans des zones industrielles dans lesquelles il convient de satisfaire à des exigences en matière de protection antidéflagrante est interdite.

De même, l'utilisation est interdite pour :

1. les procédés, qui ne sont pas mentionnés dans l'utilisation conforme et au cours desquels l'air aspiré :

- contient des étincelles, par exemple issues de procédés de ponçage qui, en raison de leur taille et de leur nombre, peuvent détériorer le milieu filtrant, voire même un incendie ;

- contient des liquides et une contamination consécutive du flux d'air avec des vapeurs d'aérosol ou des vapeurs oléagineuses ;
- contient des poussières facilement inflammables, combustibles et / ou des substances, qui peuvent former des atmosphères ou mélanges explosifs ;
- contient des poussières agressives ou abrasives pouvant endommager le produit et les éléments filtrants employés ;
- contient des substances ou fractions de substances organiques toxiques libérés lors de la séparation du matériau.

2. les emplacements en plein air où le produit est exposé aux intempéries car l'installation du produit est uniquement autorisée dans les bâtiments fermés.
 Si une variante du produit prévue pour une installation en plein air est disponible le cas échéant, celle-ci peut être installée à l'extérieur.
 Veuillez noter qu'une installation en plein air peut nécessiter des accessoires supplémentaires.

3.5 Marquages et panneaux sur le produit

Différents marquages et panneaux sont apposés au produit. En cas de dommage ou de suppression de ces derniers, les remplacer immédiatement par de nouveaux situés au même emplacement.

Le cas échéant, il incombe à l'exploitant d'apposer des marquages et panneaux supplémentaires sur le produit et dans son environnement.

Ces marquages et panneaux peuvent référer par ex. à la directive de port de l'équipement de protection personnel.

Dans le pays d'utilisation, il est possible de demander au fabricant les consignes de sécurité et pictogrammes supplémentaires requis conformément à la législation en vigueur.

3.6 Risque résiduel

Même en respectant à la lettre les consignes de sécurité, l'exploitation du produit n'exclut pas un des risques résiduels décrits par la suite.

Toutes les personnes travaillant sur ou avec le produit doivent connaître ce risque résiduel et se plier aux directives, lesquels empêchent que ces risques résiduels provoquent des accidents ou des dommages.

⚠ AVERTISSEMENT

Risque de lésions graves des organes et des voies respiratoires – Porter une protection respiratoire de la classe FFP2 ou d'une classe supérieure.

Le contact de la peau avec des particules de fumées de soudage peut provoquer des irritations cutanées chez les personnes sensibles – Porter des vêtements de protection.

Avant le début du processus de soudage, s'assurer que le produit est réglé correctement et qu'il est en marche. Les éléments filtrants doivent être complets et intacts.

L'élément de détection raccordé doit détecter les fumées de soudage de manière sûre. Le positionnement correct est indiqué dans la documentation de l'élément de détection.

Lors du remplacement des éléments filtrants, un contact des particules de poussière dégagées avec la peau est possible et des particules de poussière peuvent également se soulever lors des travaux. Il est donc obligatoire de porter une protection respiratoire et des vêtements de protection.

Des points incandescents dans les éléments filtrants peuvent provoquer une combustion lente : éteindre le produit. Le cas échéant, fermer le clapet d'étranglement de l'élément de détection et laisser refroidir le produit sous contrôle.

4 Transport et stockage

4.1 Transport

⚠ DANGER

Risque d'écrasements mortels pendant le chargement et le transport du produit !

Le cas échéant, un levage et un transport incorrects du produit peuvent provoquer un basculement et une chute de la palette avec le produit !

- Ne jamais se tenir au-dessous de charges suspendues !
- Respecter les charges admissibles des aides au transport et au levage !
- Observer les consignes de prévention des accidents et de sécurité au travail en vigueur.

Pour le transport de produits avec palette, employer un transpalette ou un chariot élévateur à fourche approprié.

Pour connaître le poids du produit, se reporter à la plaque signalétique.

4.2 Stockage

Il est recommandé de stocker le produit dans son emballage d'origine à un emplacement sec et propre à une température ambiante comprise entre -20 °C et +50 °C. L'emballage ne doit pas être surchargé avec d'autres objets.

La durée de stockage n'importe pour aucun des produits.

5 Montage

Remarques pour le montage en toute sécurité du produit.

REMARQUE

L'exploitant du produit doit uniquement confier le montage autonome au personnel spécialisé.

- Deux collaborateurs sont au minimum requis pour le montage du produit.
- Utiliser uniquement des outils de transport et engins de levage appropriés.
- S'assurer que la charge admissible de l'emplacement de montage est suffisante.
- Uniquement employer du matériel de fixation approprié.
- Adapter le matériel de fixation aux spécifications locales.
- Le produit ne doit gêner personne dans son espace de travail.
- Il est interdit de recouvrir les grilles de sortie d'air existantes.
- Les portes et couvercles de maintenance existants doivent être librement accessibles.

⚠ DANGER

Danger de blessures mortelles en cas de chute de composants !

En cas de chute ou de renversement, les charges peuvent provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Ne jamais se tenir au-dessous de charges suspendues.
- Toujours rester en dehors de la zone de danger.
- Tenir compte du poids total, des points d'ancrage et du centre de gravité de la charge.
- Observer les remarques pour le transport et les symboles sur la marchandise transportée.

⚠ AVERTISSEMENT

Risque de blessures graves en cas de raccordement incorrect !

Observer les mesures de protection nécessaires et uniquement confier le raccordement du produit à un technicien dûment formé.

5.1 Déballage et montage du produit

Préparation du montage :

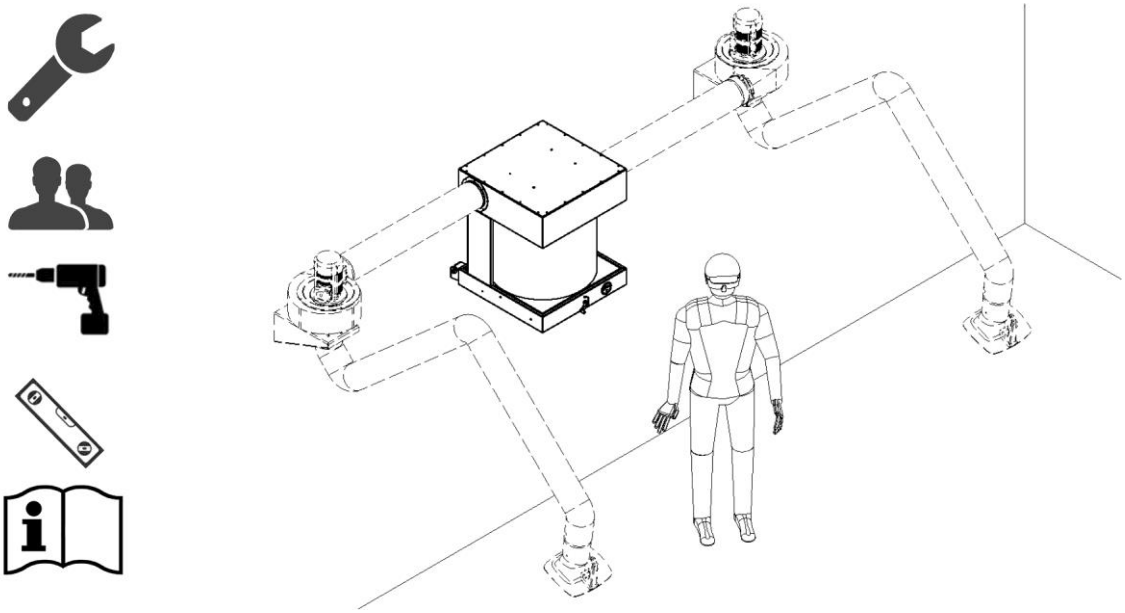


Fig. 4 : préparation du montage

Étendue de la livraison :

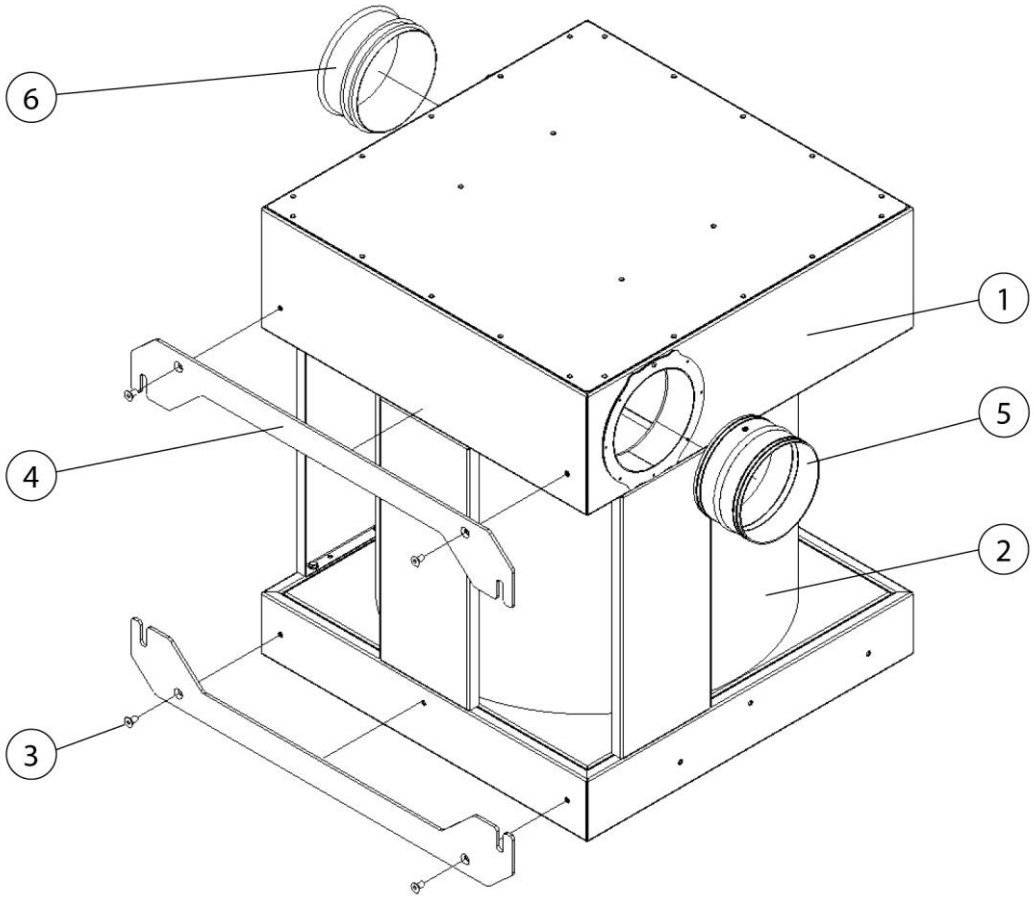


Fig. 5 : étendue de la livraison + montage

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Produit	4	Tôle de fixation murale (2 pcs)
2	Élément filtrant	5	Connecteur enfichable (2 pcs)
3	Vis (4 pcs)	6	Couvercle d'obturation (1 pc.)

Tabl. 2 : étendue de la livraison + montage

Procéder comme suit au montage :

1. Retirer le matériel d'emballage ainsi que les colliers de fixation du produit.
2. Visser les 2 tôles de fixation murale (pos. 4) à l'aide des vis (pos. 3) au dos du produit.
3. Glisser à fond les connecteurs enfichables (pos. 5) dans l'orifice d'admission sur le produit.
4. En cas d'utilisation d'un seul orifice d'admission, l'orifice d'admission inutilisé doit être fermé à l'aide du couvercle d'obturation (pos. 6).

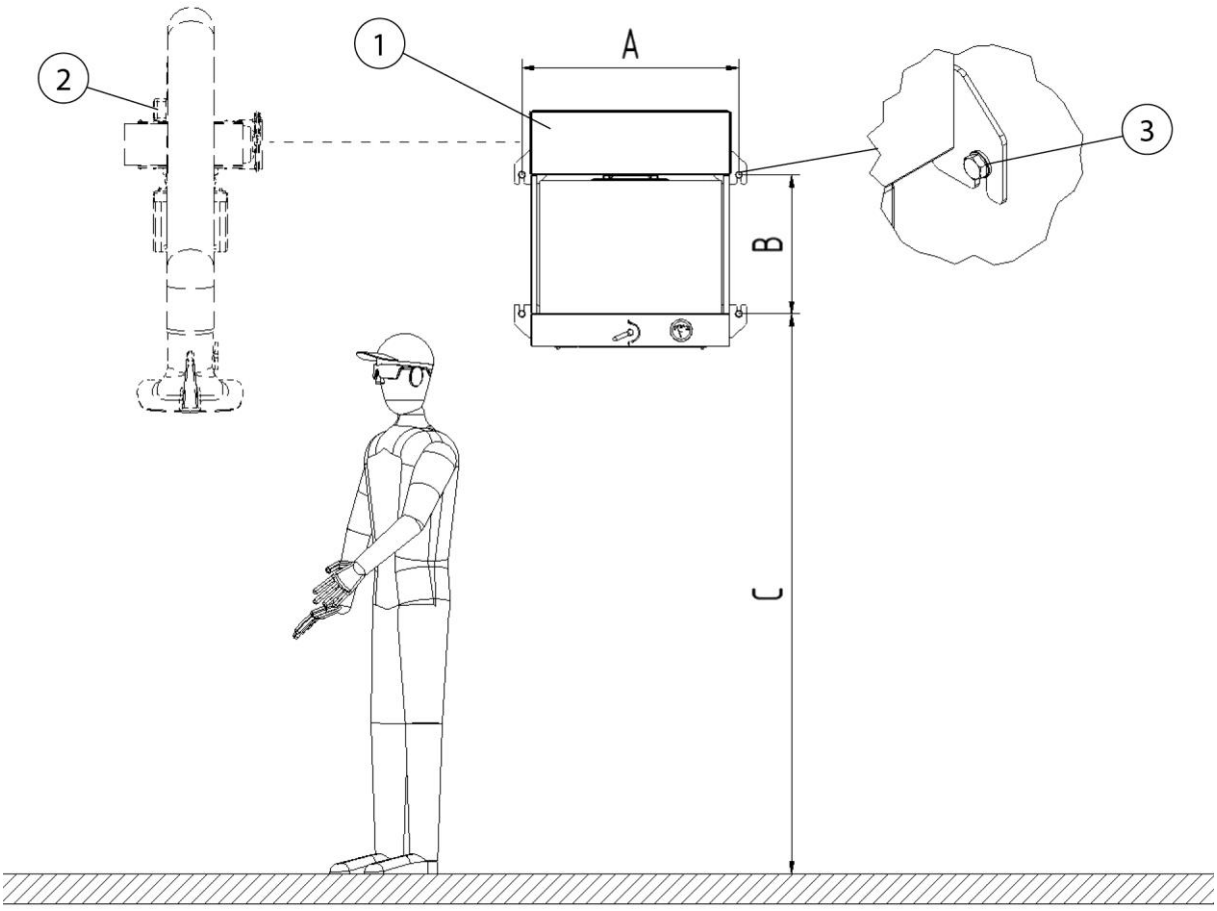


Fig. 6 : positionnement du produit

Pos.	Désignation	Pos.	Dimension
1	Produit	A	715 mm
2	Kit d'extraction (non compris dans l'étendue de la livraison)	B	458 mm
3	Vis + rondelle plate, respectivement 4 pcs (non comprises dans l'étendue de la livraison)	C	Selon spécifications locales

Tabl. 3 : positionnement du produit

5. Dessiner les quatre trous à percer conformément au gabarit de perçage / tableau à l'emplacement de montage. Veiller à ce que l'espace disponible par rapport au plafond soit suffisant pour le montage des pièces rapportées disponibles en option.
6. Percer les quatre trous conformément aux spécifications puis insérer des chevilles appropriées.

7. Soulever la palette avec le produit à l'aide d'un engin de levage approprié, par exemple un chariot élévateur à fourche, à la hauteur des perçages puis fixer au mur ou pilier à l'aide de 4 vis et rondelles plates appropriées.
8. Serrer à fond les vis. S'assurer de la fixation ferme du produit avant d'abaisser la palette à l'aide de l'engin de levage.

REMARQUE

Pendant le montage des produits rapportés, observer les notices jointes le cas échéant.

5.2 Montage – mode échappement d'air

Le produit est un appareil compact à filtre mécanique à l'aide duquel les fumées de soudage générées lors du soudage sont séparées à un taux de séparation supérieur à 99 %. L'air purifié est expulsé au-dessous du produit dans l'espace de travail.

Dans certaines régions, il est indispensable d'expulser l'air purifié en plein air sous forme d'air d'échappement.

Procéder comme suit au montage :

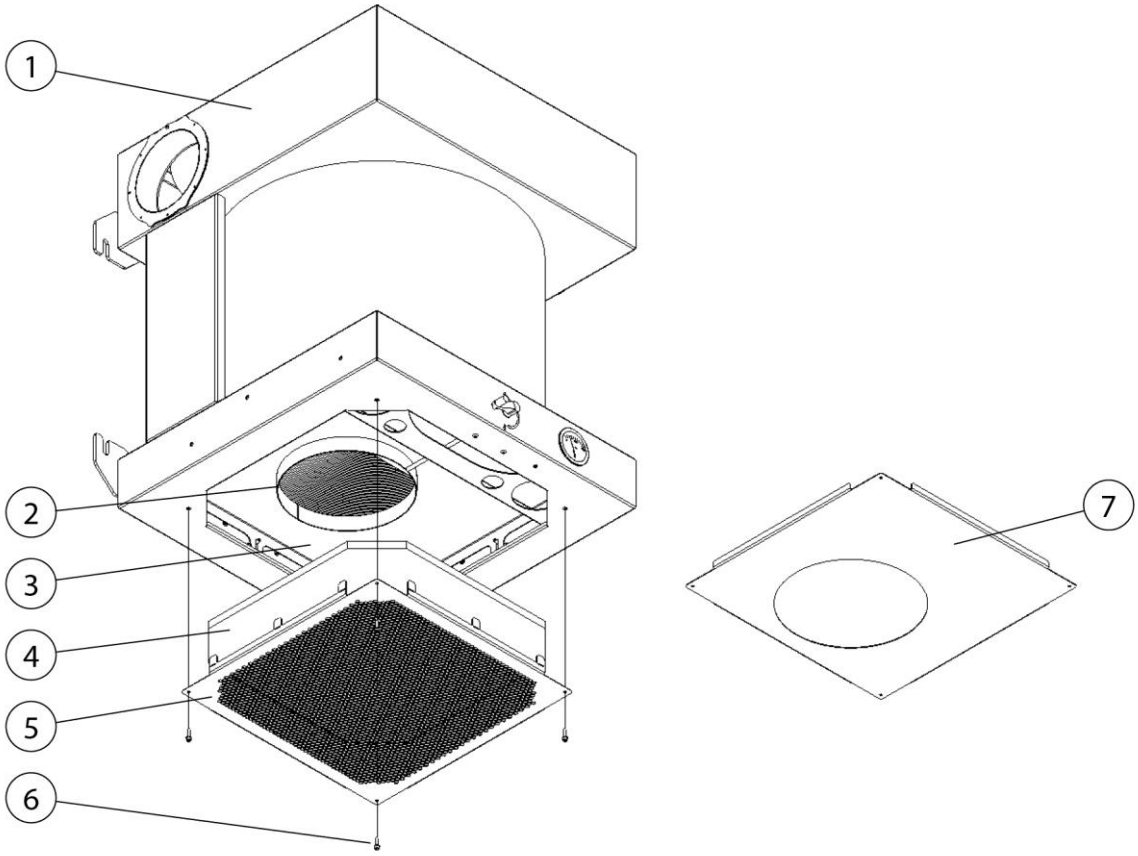


Fig. 7 : montage mode échappement d'air

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Produit	5	Grille d'évacuation de l'air purifié
2	Tubulure de raccordement Ø 250 mm	6	Vis à six pans creux M5 (4 pcs)
3	Dispositif de levage	7	Tôle de recouvrement
4	Tapis insonorisant		

Tabl. 4 : montage mode échappement d'air

1. Retirer la grille d'évacuation de l'air purifié (pos. 5) et la natte de préfiltre (pos. 4) en desserrant les quatre vis à six pans creux (pos. 6).

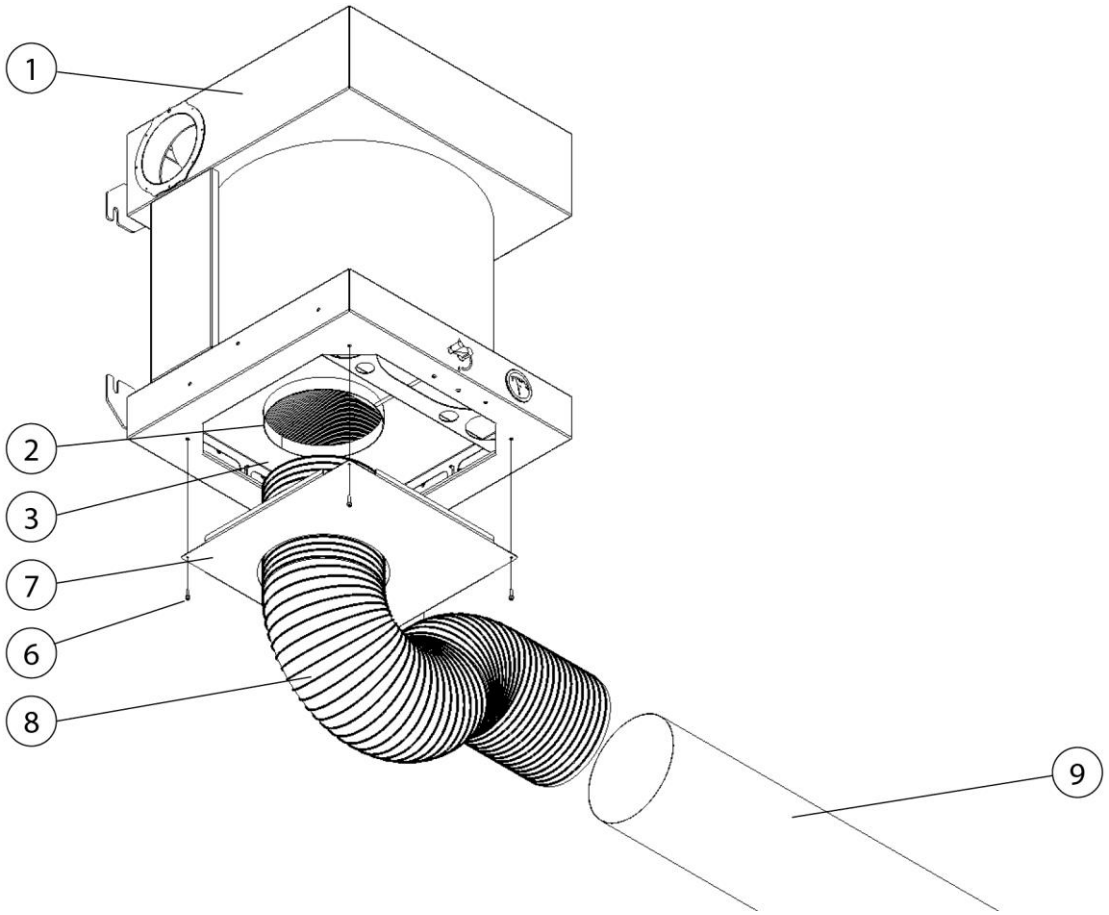


Fig. 8 : montage mode échappement d'air

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Produit	6	Vis à six pans creux M5 (4 pcs)
2	Tubulure de raccordement Ø 250 mm	7	Tôle de recouvrement
3	Dispositif de levage	8	Tuyau d'air d'échappement avec colliers de serrage (non compris dans l'étendue de la livraison)
		9	Système de tuyauterie (non compris dans l'étendue de la livraison)

Tabl. 5 : montage mode échappement d'air

2. Fixer le tuyau d'air d'échappement (pos. 8) à l'aide d'un collier de serrage sur la tubulure de raccordement (pos. 2).

REMARQUE

Fonctionnement du dispositif de levage

Pour préserver le fonctionnement du dispositif de levage (pos. 3), seul le raccordement d'un tuyau flexible d'air d'échappement (pos. 8) est autorisé sur la tubulure de raccordement (pos. 2).

3. Fixer la tôle de recouvrement (pos. 7) à l'aide des quatre vis à six pans creux (pos. 6) sur le produit.
4. En fonction des conditions locales, raccorder le tuyau d'air d'échappement (pos. 8) à une sortie murale ou un système de tuyauterie (pos. 9) puis le fixer à l'aide d'un collier de serrage.

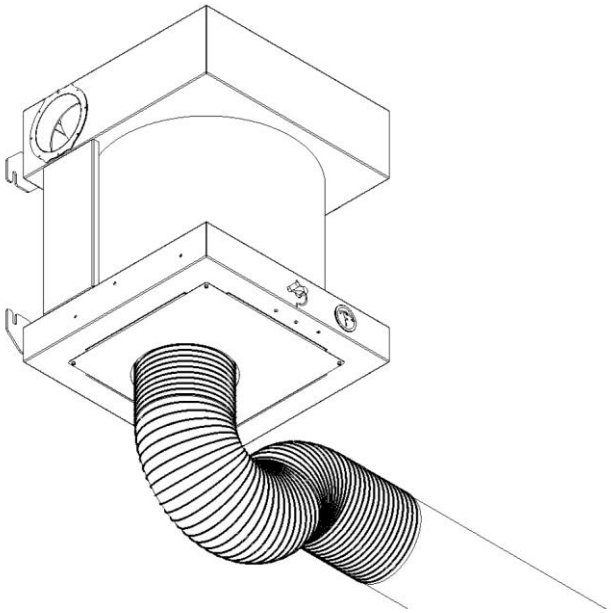


Fig. 9 : montage mode échappement d'air

6 Utilisation

Toute personne en charge de l'utilisation, de la maintenance et de la réparation du produit doit avoir lu et compris le présent mode d'emploi ainsi que les modes d'emploi d'éventuels produits rapportés et accessoires.

6.1 Qualification du personnel de service

Pour opérer le produit de manière autonome, l'exploitant n'est autorisé à mandater que des personnes habituées à ce genre de tâches.

Il est entendu que lors de ces travaux, les personnes concernées ont reçu des instructions par rapport à la tâche et qu'elles ont compris le mode d'emploi ainsi que les instructions de fonctionnement pertinentes.

Il est recommandé de ne confier l'utilisation du produit qu'au personnel dûment formé ou instruit.
C'est le seul moyen de faire travailler tous les collaborateurs en sécurité et en ayant conscience du danger.

6.2 Éléments de commande

L'indicateur de pression différentielle et la manivelle pour le dispositif de levage se trouve sur la face avant du produit.

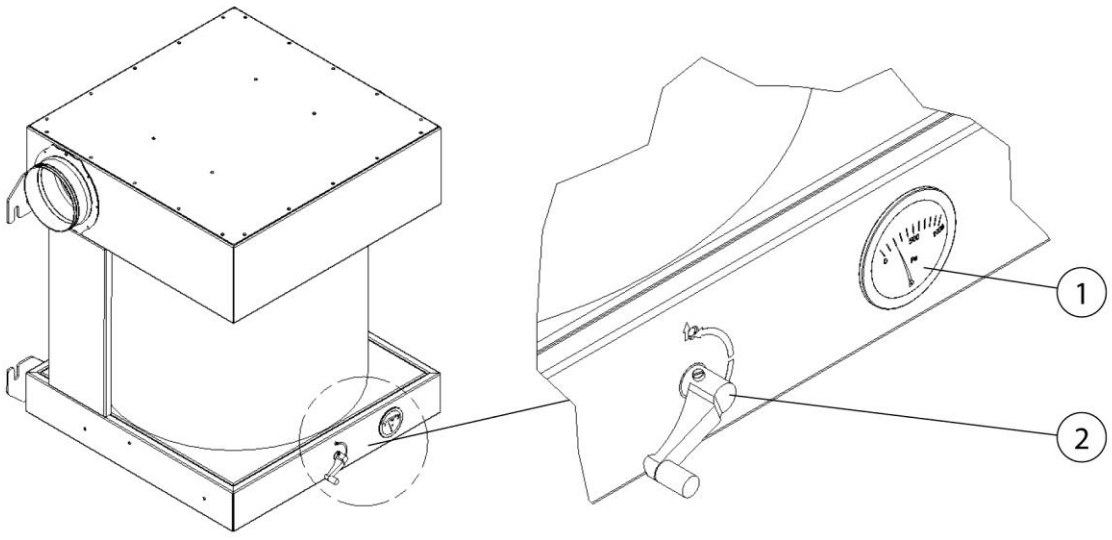


Fig. 10 : éléments de commande

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Indicateur de pression différentielle	2	Manivelle – dispositif de levage élément filtrant

Tabl. 6 : éléments de commande

- **L'indicateur de pression différentielle (pos. 1)**
 surveille l'élément filtrant.
 Une augmentation du degré de saturation (impuretés) du filtre s'accompagne d'une augmentation de la pression différentielle. Si la pression différentielle dépasse une valeur définie, il est nécessaire de remplacer le filtre.

- **Manivelle du dispositif de levage (pos. 2)**
 La manivelle (pos. 2) est destinée à la fixation de la cartouche filtrante.
 Abaissement du dispositif de levage (desserrage de la cartouche filtrante) : rotation en sens horaire, soulèvement du dispositif de levage (fixation de la cartouche filtrante) : rotation en sens antihoraire

Voir également chapitre « Dépannage » ou « Remplacement du filtre ».

6.3 Mise en service

⚠ AVERTISSEMENT

Danger résultant d'un état défectueux de l'installation.

Avant la mise en service, le montage du produit doit être complètement terminé.

En présence d'une panne, voir chapitre « Dépannage ».

7 Réparation

Les prescriptions décrites dans ce chapitre doivent être considérées comme des exigences minimales. En fonction des conditions de service, des directives complémentaires peuvent s'avérer nécessaire afin de conserver le produit dans un état optimal.

Les travaux de maintenance et de réparations décrits dans ce chapitre sont strictement réservés au personnel de l'exploitant formé aux réparations.

Les pièces de rechange requises en vue du fonctionnement doivent correspondre aux exigences techniques du fabricant.

En cas d'utilisation de pièces d'origine, la conformité est toujours garantie.

Veiller à une mise au rebut sûre et écologique des consommables ainsi que des pièces remplacées.

Pendant les travaux d'entretien, observer les consignes de sécurité stipulées dans le présent mode d'emploi.

7.1 Entretien

L'entretien du produit se limite en grande partie au nettoyage de toutes les surfaces du produit ainsi que, le cas échéant, au contrôle des éléments filtrants.

Tenir compte des avertissements indiqués au chapitre « Consignes de sécurité relatives à l'entretien et au dépannage ».

REMARQUE

Ne pas nettoyer le produit à l'air comprimé ! Cela peut disperser des particules de poussière et / ou de saletés dans l'air ambiant.

Un entretien approprié aide à conserver à long terme le produit dans un état fonctionnel.

Pour l'entretien et le nettoyage optimal des surfaces thermolaquées, tenir compte des points suivants :

- Nettoyer soigneusement le produit une fois par mois ou selon les besoins.
- Nettoyer les surfaces extérieures du produit à l'aide d'un aspirateur industriel approprié de la classe de poussière H ou à l'aide de chiffons doux humides/ouate industrielle.
- En cas de salissures tenaces, utiliser des nettoyants ménagers courants. Éviter de frotter fortement.
- Ne pas utiliser de produits abrasifs pouvant causer des rayures.
- Ne pas utiliser de produits de nettoyage acides ou fortement alcalins.

- Ne pas utiliser de solvants organiques contenant des esters, des cétones, des alcools, des hydrocarbures ou des substances similaires.

7.2 Maintenance

REMARQUE

Le standard de qualité est uniquement garanti à condition d'employer des pièces de rechange d'origine.

Le fabricant décline toutes responsabilité pour les dommages résultant de l'utilisation d'autres pièces.

Chaque maintenance effectuée doit être consignée dans le document justificatif de maintenance.

7.2.1 Remplacement du filtre – Consignes de sécurité

La durée de vie des éléments filtrants dépend de la nature et de la quantité des particules séparées.

Plus les filtres sont colmatés avec de la poussière, plus la résistance au flux d'air augmente et plus la puissance d'aspiration du produit diminue.

Même avec les produits équipés d'un système de nettoyage automatique du filtre, les dépôts peuvent provoquer une réduction de la puissance d'aspiration.

Le filtre doit être remplacé !

⚠ AVERTISSEMENT

Danger pour la santé émanant des particules de fumées de soudage

Ne pas inhaler la poussière de soudage/les fumées de soudage ! D'importants dommages de santé pour les organes et les voies respiratoires sont possibles !

Les fumées de soudage contiennent des substances pouvant provoquer des cancers !

Chez les personnes sensibles, tout contact de la peau avec des particules de fumées de soudage peut provoquer des irritations cutanées.

Pour éviter tout contact et toute inhalation des particules de poussière, porter une combinaison jetable, des lunettes de protection, des gants et un masque filtrant de protection respiratoire approprié de la classe FFP2 selon la norme EN 149.

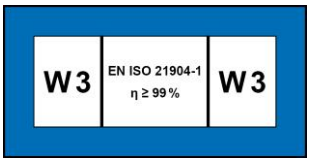


⚠ AVERTISSEMENT

Il est interdit de nettoyer les éléments filtrants. Cela endommagerait inévitablement l'élément filtrant, ce qui nuirait au bon fonctionnement du filtre et libérerait des substances nocives dans l'air inhalé.

Pendant les travaux décrits ci-dessous, particulièrement veiller à l'étanchéité du filtre principal. Seul un joint d'étanchéité intact permet d'atteindre le degré de séparation élevé du produit. Un filtre principal avec un joint endommagé doit donc systématiquement être remplacé.

REMARQUE



Produits avec homologation W3 conformément aux exigences de la classe de séparation des fumées de soudage Certifié W3/IFA. (voir chapitre Caractéristiques techniques)

L'homologation W3 expire dans les cas suivants :

- Le produit n'est pas utilisé conformément aux prescriptions d'usage qui lui ont été assignées et en cas de modifications apportées à sa conception.
- En cas d'utilisation de pièces de rechange autres que les pièces d'origine conformément à la liste des pièces de rechange.

- Uniquement employer des filtres de rechange d'origine, car ces filtres garantissent le degré de séparation requis et sont adaptés au produit et aux caractéristiques de performance.
- Éteindre le produit en appuyant sur l'interrupteur Marche / arrêt.
- Sécuriser le produit contre toute remise en marche accidentelle. Le cas échéant, débrancher la fiche de secteur ou verrouiller l'interrupteur principal en position 0 à l'aide d'un cadenas !
- Couper l'alimentation en pression, si disponible, puis évacuer l'air comprimé contenu dans le produit par le biais de la soupape de vidange de condensat.

7.2.2 Remplacement du filtre

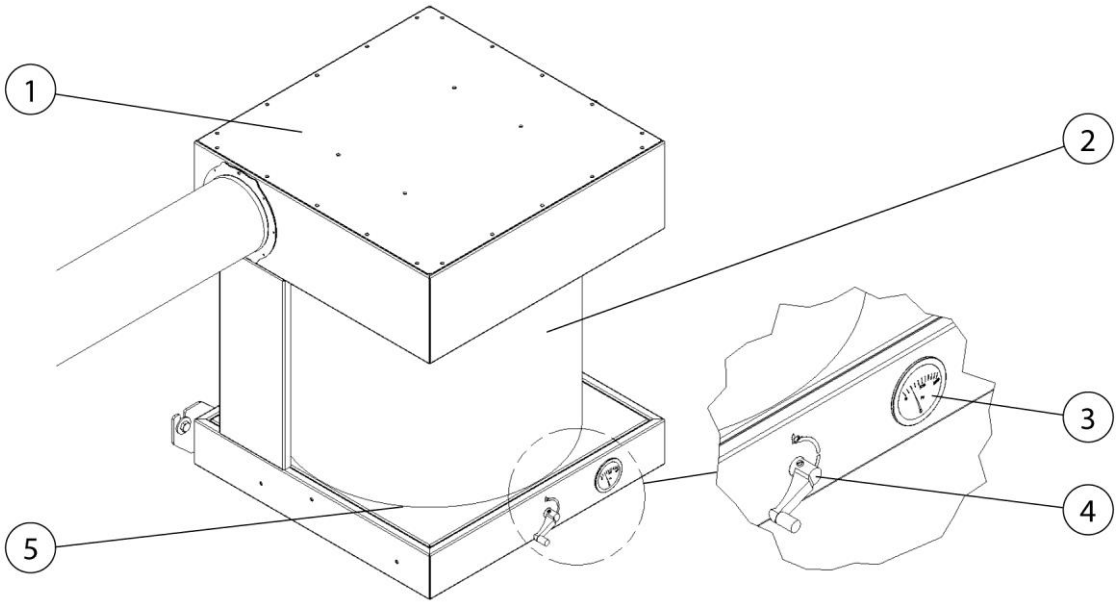


Fig. 11 : Remplacement du filtre

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Produit	4	Manivelle – dispositif de levage remplacement du filtre
2	Élément filtrant	5	Cadre de fixation / dispositif de levage
3	Indicateur de pression différentielle		

Tabl. 7 : Remplacement du filtre

Procéder comme suit au remplacement du filtre :

1. Mettre hors service le produit. Voir également remarques / modes d'emploi des pièces rapportées.

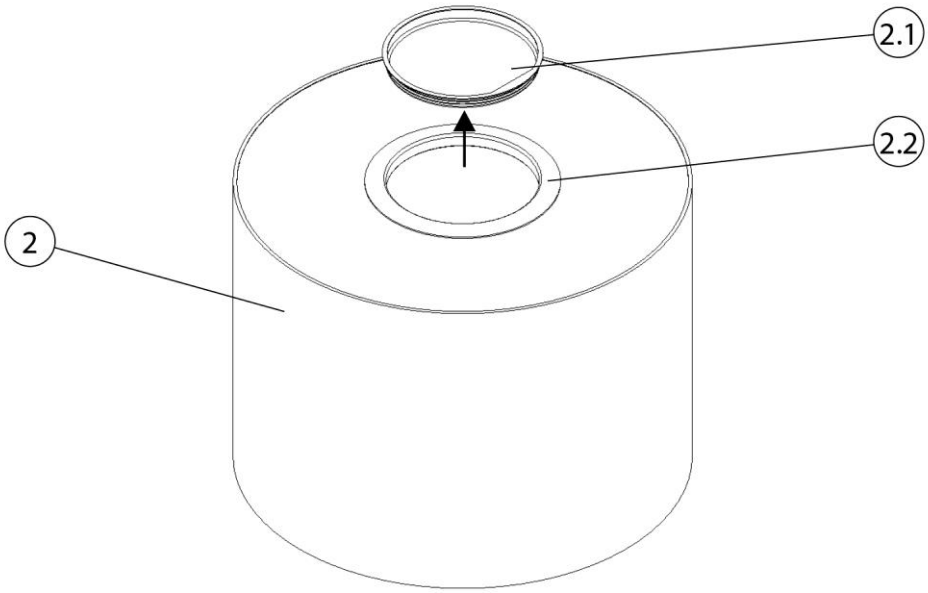


Fig. 12 : Élément filtrant

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
2	Élément filtrant	2,2	Bague d'étanchéité
2,1	Capuchon de fermeture		

Tabl. 8 : Élément filtrant

2. Déballer et préparer un élément filtrant neuf (pos. 2).
3. Retirer le capuchon de fermeture (pos. 2.1). Veiller ici à ne pas endommager la bague d'étanchéité (pos. 2.2).

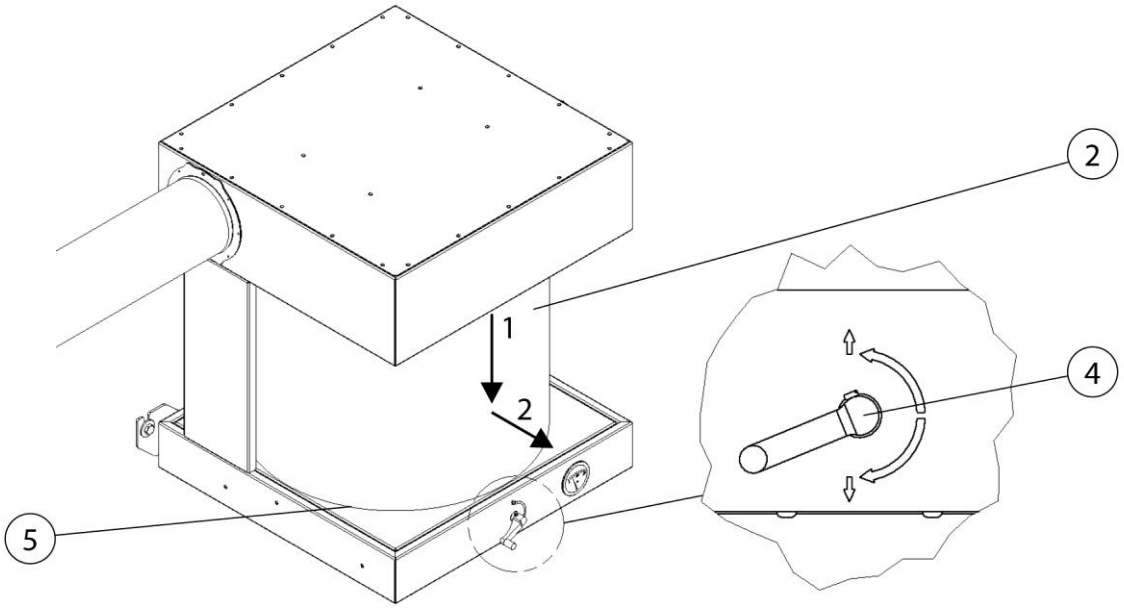


Fig. 13 : abaissement de l'élément filtrant

4. Abaisser l'élément filtrant saturé (pos. 2) à l'aide du dispositif de levage (pos. 5) en tournant la manivelle (pos. 4) en sens horaire.

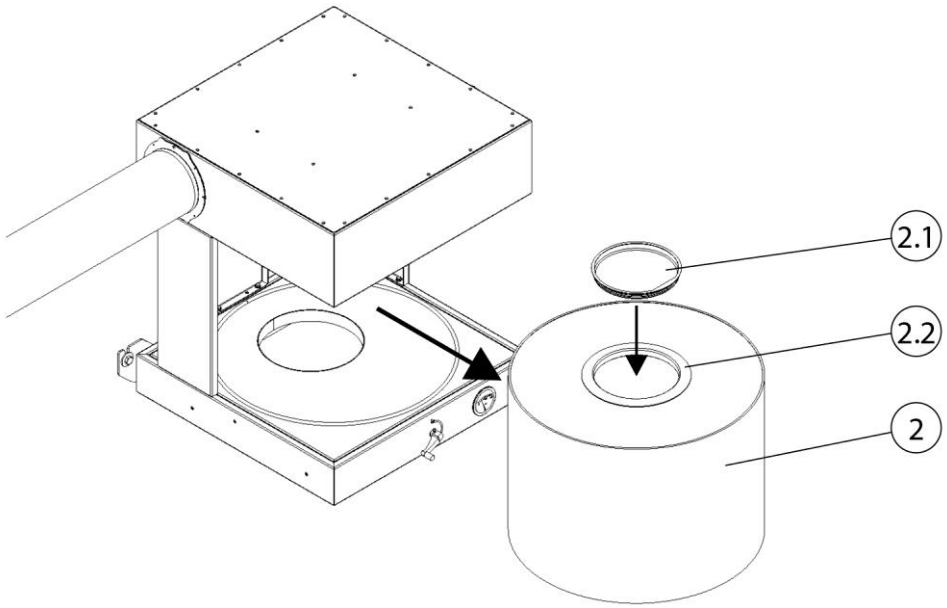


Fig. 14 : retrait de l'élément filtrant

5. Retirer avec précaution l'élément filtrant saturé (pos. 2) du produit sans soulever de poussière.

6. Fermer ensuite l'élément filtrant saturé (pos. 2) de manière étanche à l'aide du capuchon de fermeture du nouvel élément filtrant (pos. 2.1) puis l'éliminer conformément aux dispositions en vigueur.

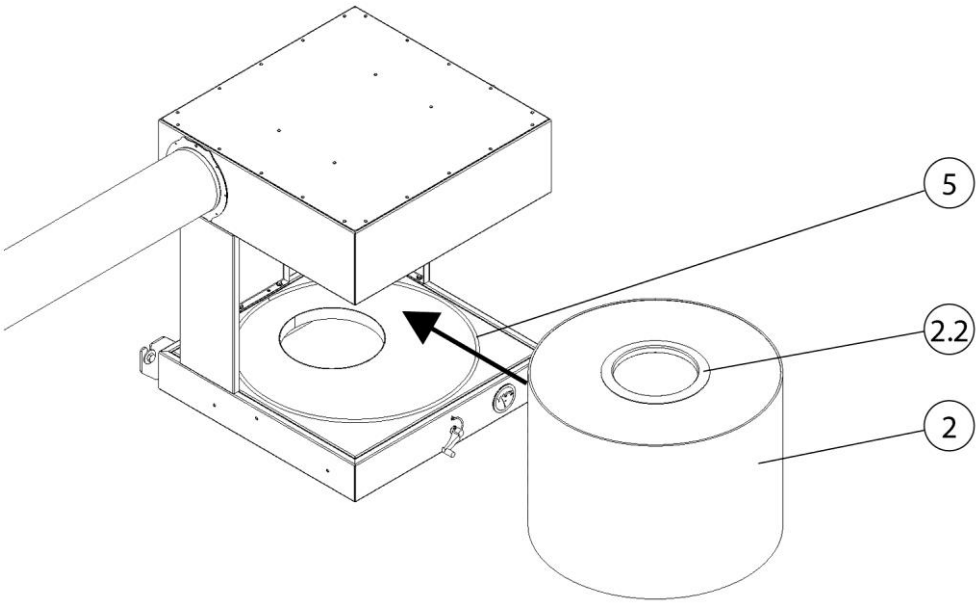


Fig. 15 : mise en place de l'élément filtrant

7. Nettoyer les surfaces d'étanchéité du porte-filtre sur le produit à l'aide d'un chiffon humide.
8. Glisser maintenant le nouvel élément filtrant (pos. 2) dans le produit. Veiller ici à un positionnement exact de l'élément filtrant dans le cadre de fixation du dispositif de levage (pos. 5).

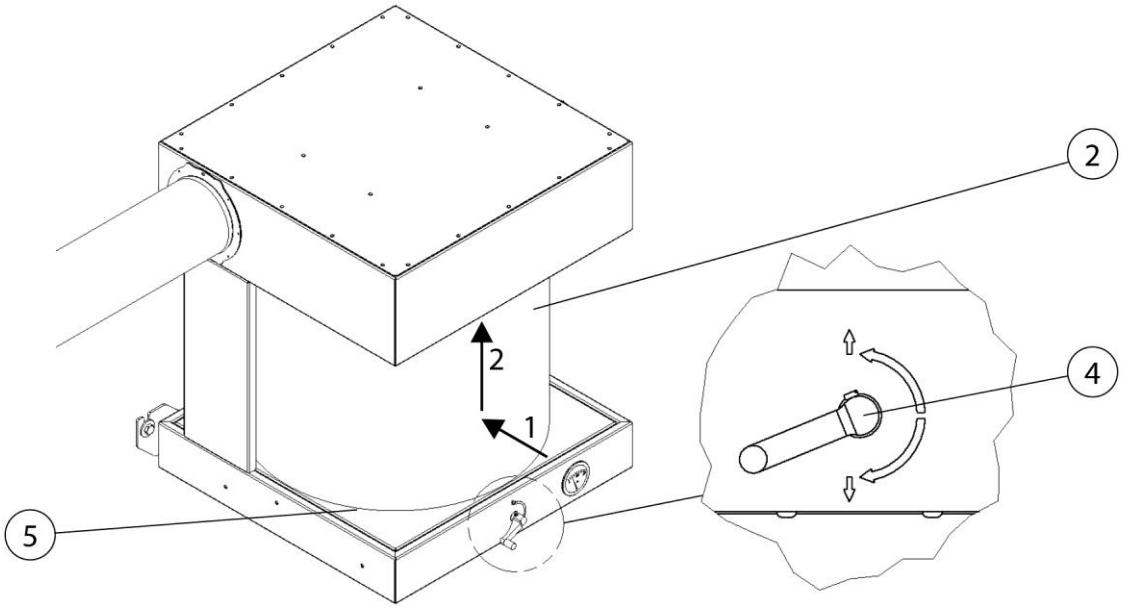


Fig. 16 : soulèvement de l'élément filtrant

9. Soulever l'élément filtrant (pos. 2) à l'aide du dispositif de levage (pos. 5) en tournant la manivelle (pos. 4) en sens antihoraire.
10. Pour finir, remettre en service le produit.

7.3 Calendrier de maintenance

Activités	Période / intervalles	Remarques :
Remplacement du filtre principal	En fonction des besoins	Remplacement du filtre à 900 Pa, voir indicateur de pression différentielle sur le produit
Contrôle des clapets antiretour	En fonction des besoins	Uniquement en cas d'utilisation du produit des deux côtés
Remplacement des clapets antiretour	En fonction des besoins	Uniquement en cas d'utilisation du produit des deux côtés

Tabl. 9 : calendrier de maintenance

7.3.1 Certificat de maintenance (modèle à photocopier)

N° de machine du produit	N° d'appareil du ventilateur / n° de CC

Identification des appareils, voir plaque signalétique :

Nature de l'activité	Heures de service	Effectué le	Nom / signature

Tabl. 10 : certificat de maintenance

Remarque :

Le certificat de maintenance doit être joint à chaque réclamation. Une réclamation ne peut pas être traitée sans les documents nécessaires.

7.4 Dépannage

Panne	Cause	Remarque
Puissance d'aspiration trop faible / indisponible	Élément filtrant saturé	Remplacer les éléments filtrants
De la poussière s'échappe côté air purifié	Élément filtrant défectueux	Remplacer les éléments filtrants
De la poussière s'échappe du deuxième kit d'extraction (uniquement en cas de fonctionnement avec deux kits d'extraction)	Clapet antiretour défectueux / non étanche	Nettoyer le clapet antiretour, le remplacer le cas échéant
Actionnement impossible du dispositif de levage	Erreur de montage – mode échappement d'air	Voir chapitre Montage

Tabl. 11 : dépannage

7.5 Mesures d'urgence

En cas d'incendie du produit ou de ses éléments de détection installés le cas échéant, prendre les mesures suivantes :

1. Débrancher le produit du réseau électrique ! Le cas échéant, débrancher la fiche de secteur, basculer l'interrupteur principal en position 0, débrancher les fusibles du câble d'alimentation.
2. Si disponible, couper l'alimentation en air comprimé.
3. Éteindre le foyer de l'incendie à l'aide d'un extincteur à poudre disponible dans le commerce.
4. Le cas échéant, informer les pompiers compétents.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas ouvrir les produits équipés d'une porte de maintenance. Formation de jets de flammes !

En cas d'incendie, ne jamais toucher le produit sans gants de protection adaptés. Danger de brûlures !

8 Mise au rebut

⚠ AVERTISSEMENT

Le contact de la peau avec des fumées de soudage, etc. peut provoquer des irritations cutanées chez les personnes sensibles !
Les travaux de démontage sur le produit sont strictement réservés au personnel spécialisé dûment formé et autorisé en respectant les consignes de sécurité et les consignes de prévention des accidents en vigueur ! D'importants dommages de santé pour les organes et les voies respiratoires sont possibles !
Afin d'éviter tout contact et toute inhalation de particules de poussière, employez des vêtements de protection, des gants et un système de protection respiratoire à soufflerie !
Pendant les travaux de démontage, éviter toute libération de particules de poussière dangereuse afin de ne pas nuire à la santé des personnes à proximité.

⚠ ATTENTION

Pendant tous les travaux sur et avec le produit, respecter les obligations légales en vue de la réduction des déchets et du recyclage et de la mise au rebut conformes.

8.1 Plastiques

Les plastiques éventuellement utilisés doivent être triés autant que possible. Les plastiques doivent être éliminés en respectant la législation.

8.2 Métaux

Les métaux éventuellement utilisés doivent être triés et mis au rebut. L'élimination doit être confiée à une entreprise autorisée.

8.3 Éléments filtrants

Les éléments filtrants éventuellement employés doivent être mis au rebut conformément aux directives légales.

9 Pièce jointe

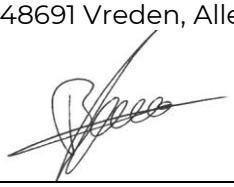
9.1 Déclaration d'incorporation CE

Désignation :	Appareil à filtre mécanique
Série :	WallMaster
Type :	**65750** (le cas échéant, référence divergente si autre variante du produit)
ID machine :	Voir plaque signalétique au début du présent mode d'emploi
	Le produit a été développé, construit et fabriqué sous forme de quasi-machine conformément aux directives CE 2006/42/CE – Directive Machines
	Sous la seule responsabilité de
Entreprise :	**KEMPER GmbH**
	Von-Siemens-Str. 20, D-48691 Vreden
	La mise en service de la quasi-machine est uniquement autorisée après avoir constaté que la machine dans laquelle la quasi-machine doit être installée est conforme à la directive Machines 2006/42/EG.

Les normes harmonisées suivantes ont été appliquées :
EN ISO 12100:2010 Sécurité des machines – Principes généraux de conception
EN ISO 13857:2019 Sécurité des machines – Distances de sécurité
EN ISO 13854:2019 Sécurité des machines – Écartements minimaux
EN ISO 21904-1:2020 Hygiène et sécurité en soudage

Une liste complète des normes, directives et spécifications appliquées est disponible auprès du fabricant. Le mode d'emploi du produit est disponible.
Informations supplémentaires :
La déclaration de conformité expire en cas d'utilisation non conforme et en cas de modifications de conception qui n'ont pas été confirmées par écrit par nous en tant que fabricant.

Monsieur Marcel Kusche est autorisé à rassembler la documentation technique. Kemper GmbH, Von-Siemens-Str. 20, 48691 Vreden, Allemagne



Vreden, 17.03.2025		Directeur général
Lieu, date	B. Kemper	Informations à propos du signataire

9.2 UKCA Declaration of Installation

Designation:	Welding fume filter unit
Series:	WallMaster
Type:	**65750** (possibly different article numbers for other product variants)
Machine ID:	See name plate in front section of this operating manual
	This product is developed, designed and manufactured in accordance with the UKCA directives
	Supply of Machinery (safety) Regulations 2008
	At the sole responsibility of
Company:	**KEMPER GmbH**
	Von-Siemens-Str. 20, D-48691 Vreden

The following designated standards and technical specifications have been applied:

BS EN ISO 12100:2010 Safety of machinery - General principles for design
BS EN ISO 13857:2019 Safety of machinery - Safety distances
BS EN ISO 13854:2019 Safety of machinery
BS EN ISO 21904-1:2020 Health and safety in welding and allied processes
BS EN IEC 63000:2018 Technical documentation for the assessment of electrical and electronic products with respect to the restriction of hazardous substances

A complete list of standards, directives and specifications applied is available from the manufacturer. The operating manual belonging to the product is available.
Additional information:
If it is not used for as intended or the design is altered, the Declaration of Conformity expires, unless confirmed in writing by us as manufacturers.

UK Authorised Representative (for authorities only): Mr. Marc Crawford
United Kingdom KEMPER (U.K.) Ltd.
Venture Court, 2 Debdale Road, Wellingborough, Northamptonshire NN8 5AA

Vreden, 17.03.2025		CEO
Place, date	B. Kemper	Identification of the signatory

9.3 Caractéristiques techniques

Désignation	Type
Filtre	65750
Niveaux de filtration	2
Technique de filtration	filtre à accumulateur
Méthode de décolmatage	--
Surface filtrante m² [ft²]	42 [425]
Nombre d'éléments filtrants	1
Surface filtrante totale m² [ft²]	42 [425]
Type de filtre	Safe Change Filter (SCF)
Matériau filtrant	Non-tissé en polyester
Degré de séparation ≥ %	99,5
Classe de fumée de soudage	--
Classe de filtration / classe de poussière	E12
Données de base	
Puissance d'aspiration m³/h [CFM]	jusqu'à 1600 [942]
Dépression Pa [inch WC]	--
Puissance moteur kW [hp]	--
Tension de raccordement / courant nominal / degré de protection / classe ISO	--
Température ambiante admissible °C [°F]	-10 à +40 [+14 à +104]
Facteur de service %	100
Niveau sonore dB(A)	--
Alimentation en air comprimé bar [PSI]	--
Consommation d'air comprimé/Classe d'air comprimé LN/min [CFM]	--
Dimensions du produit de base (l x h x p)	voir fiche dimensionnelle
Poids du produit de base kg [lbs]	65 [144]
Informations supplémentaires	
Type de ventilateur	--

Tabl. 12 : Caractéristiques techniques 65750

9.4 Fiches dimensionnelles

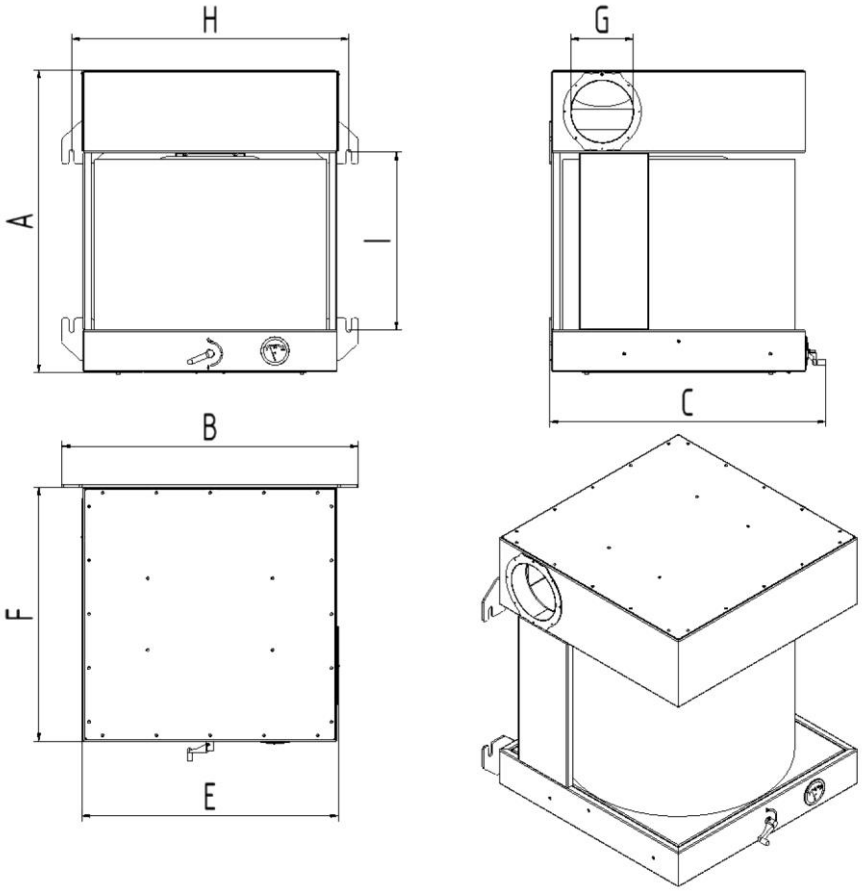


Fig. 17 : Fiche dimensionnelle

Symbole	Dimensions en mm [in]	Symbole	Dimensions en mm [in]
A	795 [31.3]	F	660 [26.0]
B	765 [30.1]	G	160 [6.30]
C	715 [28.1]	H	715 [28.1]
E	660 [26.0]	I	458 [18.0]

Tabl. 13 : Tableau dimensionnel

9.5 pièces de rechange et accessoires

N° courant	Désignation	Remarque	Référence
1	Élément filtrant 42 m²		1090517
2	Clapet antiretour		1416919
3	Flexible d'aspiration et de refoulement, longueur 2,5 m, Ø 250 mm	Avec mode échappement d'air	1140712

Tabl. 14 : pièces de rechange et accessoires

Deutschland (HQ)
KEMPER GmbH
Von-Siemens-Str. 20
D-48691 Vreden
Tel. +49 2564 68-0
Fax +49 2564 68-120
mail@kemper.eu
www.kemper.eu

United Kingdom
KEMPER (U.K.) Ltd.
Venture Court
2 Debdale Road
Wellingborough
Northamptonshire NN8 5AA
Tel. +44 1327 872 909
Fax +44 1327 872 181
mail@kemper.co.uk
www.kemper.co.uk

France
KEMPER sàrl
7 Avenue de l'Europe
F-67300 Schiltigheim
Si vous appellez de France
Tél. +33 800 91 18 32
Fax +33 800 91 90 89
De Belgique ou de l'étranger
Tél. +492564 68-135
Fax +492564 68-40135
mail@kemper.fr
www.kemper.fr

China
KEMPER China
Floor 2, Building 6
No. 500 Huapu Road
Shanghai 201799
P.R. of China
Tel. +86 (21) 5924-0978
Fax +86 1852-1069-401
info@kemper-china.com.cn
www.kemper.cn.com

Česká Republika
KEMPER spol. s r.o.
Pyšelská 393
CZ-257 21 Poříčí nad Sázavou
Tel. +420 317 798-000
Fax +420 317 798-888
mail@kemper.cz
www.kemper.cz

United States
KEMPER America, Inc.
2460 Industrial Park BLVD.
Cumming, GA 30041
Tel. +1 770 416 7070
Fax +1 770 828 0643
info@kemperamerica.com
www.kemperamerica.com

Nederland
KEMPER B.V.
Demmersweg 92
Begane grond
7556 BN Hengelo
Tel. +492564 68-137
Fax +492564 68-120
mail@kemper.eu
www.kemper.eu

España
KEMPER IBÉRICA, S.L.
Avda Diagonal, 421 3°
E-08008 Barcelona
Tel. +34 902 109-454
Fax +34 902 109-456
mail@kemper.es
www.kemper.es

India
KEMPER India
55, Ground Floor, MP Mall
MP Block, Pitam Pura
New Delhi -110034
Tel. +91.11.42651472
mail@kemper-india.com
www.kemper-india.com

Polska
Kemper Sp. z o.o.
ul. Grzybowska 87
00-844 Warszawa
Tel. +48 22 5310 681
Faks +48 22 5310 682
info@kemper.pl
www.kemper.pl